

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LAC SAINTE-MARIE

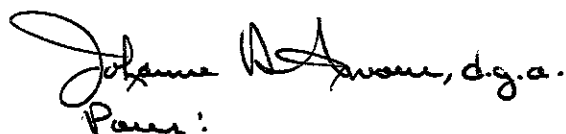
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussigné,
secrétaire-trésorier/directeur général de la susdite
MUNICIPALITÉ, Que:

LE RAPPORT FINANCIER AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE, POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2011 SERONT DÉPOSÉS, MERCREDI LE 4 AVRIL 2012, AU PRÉAMBULE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL QUI SE TIENDRA AU CENTRE COMMUNAUTAIRE LOCALISÉ AU 10B RUE DU CENTRE À LAC-SAINTE-MARIE, À COMPTER DE 18H30. (Article 176.1 du Code municipal)

Donné à Lac Sainte-Marie, ce vingt-septième jour du mois de mars, de l'an deux mil douze.

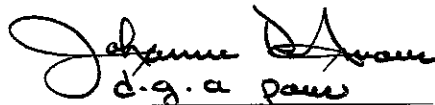

Par: _____

**Yvon Blanchard,
Sec.-trés/d.g.**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, résident dans la Municipalité de Lac Blue Sea, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13:00 et 16:30 heures de l'après-midi, le 27^{ième} jour du mois de mars 2012.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27^{ième} jour de mars, de l'an deux mil douze.


d.g. a par

**Yvon Blanchard, Sec.-trés/d.g.
Sec.-trés./directeur général**